

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA de Vire - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA de Vire - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (15673)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| CFA de Vire - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (15673) | Jury par défaut | Tous les candidats | 24 | 60 | 6 |

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultat Notes | Résultats obtenus dans les différents examens passés Notes et classement dans les classes de première et terminale | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences académiques | Compétences en adéquation | Important |
| Savoir-être | Curiosité intellectuelle et culturelle | Autonomie dans le travail Capacité à s'investir Travailler en groupe Etre organisé (é) | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation | Intérêt pour la formation Capacité à se projeter dans l'espace Adéquation du projet professionnel avec la formation | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Centre d'intérêt | Centre d'intérêt en adéquation | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Réaliser l'intégralité de démarches

Se présenter aisément

Préparer des argumentaires cohérents

Etre curieuse/e

Signature :

Mélanie LEBOUTEILLER,

Chef d'établissement de l'établissement CFA de Vire